

**AVIS DE DEPOT
DP 86058 26 X0009**

Le Maire de la Ville de LA CHAPELLE-MOULIERE, certifie avoir reçu un dossier

Concernant :	Déclaration Préalable
déposé le :	04/05/2026
Par :	Monsieur Alain SAUMUR
concernant les travaux sis à l'adresse suivante :	LA BIOLIERE
Cadastré :	E0033 E0034 E0035
Projet :	Pose d'une pergola bioclimatique
Surface de plancher :	m²

LA CHAPELLE-MOULIERE, le 5 mai 2026

Le Maire, Sylvie ROY

